Image not found or type unknown

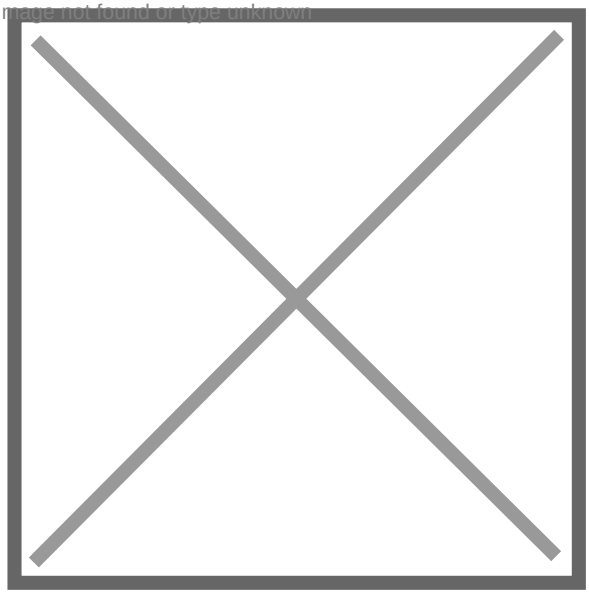

Litiges en cours violences aggravees

Par **pelerin**, le **10/12/2016** à **15:21**

BONJOUR
je vous adresse ces lignes pour prendre connaissances des sanctions encourues dans l affaire suivantes
altercations suite a des problèmes de parking .accuser d avoir provoquer un degat sur la portiere de la voiture .
Payement des frais sur presentation de la facture .
altercation ayant eu une bousculade sur une mineur avec une it de deux jours
il n est établis par un rapport medical de blessures
certes il est les blessures psychologiques
convoquer par la police judiciaire pour deposition celle ci declare une affaire a deux balles et pense faire passer le dossier

Par **jos38**, le **10/12/2016** à **18:22**

bonjour. on ne comprend pas tout. les 2 altercations étaient entre les mêmes personnes dont l'une a porté plainte?

Par **pelerin**, le **11/12/2016** à **09:45**

oui il sagit des meme personnes .
Je reprend le fil de l histoire .Je recherchais ma mere a son activite comme tout les lundis et mardis .Une precision elle est ager a l epoque 81 ans se deplace difficilement .Elle marche

avec une canne .Nous arrivonssur le parking bien charger et ou des vehicules stationnaient sans respecter les emplacements dedier .Ne souhaitant rajouter aux chaos ambiant j ai entrevus une place libre .J ai donc manœuvrer a plusieurs reprises pour stationner permettre a ma mere de descendre en toute securite .Durant ces manouevres je me suis approcher de la voitureen double fils sans la toucher .Descendant de voiture pour aider ma mere la conductrice de l autre vehicule est arriver .Je lui est fait remarquer de me stationner a l avenir .Elle acommencer a s enerver et sans aucunes autres penser raccompagner a son vehicule et refermer sa portiere .
D une manière certes un peu forte mais ....
Nous nous apprêtions a repartir quand je l ai vu vociferera travers sa vitre .Ressortis de mon vehicule je me suis approcher alors qu elle ressortais de son vehicule aider par sa cousine .A ces dires le geste evoquer ci dessus auraiseu pour consequence de detruire sa portiere .Elle n arretais alors de crier .Dans mon souvenir il est une insulte a l encontre de ma mere la choquant profondément que nous en sommes venuent a une altercation.Insulte proferer par la conductrice . non par la personne mineur que j ai ecarter .Dans ce mouvement et selon le resume de l officier judiciaire
une contusion et deux jours d arret a l egardde cette personne.
Le rapport de policesur place ne fait mention de blessures .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés